

EXEMPLE AU COLLEGE DE MALZEVILLE /

L'analyse statistique de l'IA fait apparaître une "baisse sérieuse" du nombre d'élèves prévus en 3ièmes.

Elle nous annonce 118 élèves. Comme à partir de cette rentrée le seuil est remonté à 30/classe et non plus 29....ils ferment une classe pour passer de 5 à 4.

Résultat le collège dispose d'un trop plein d'heure/poste (de titulaires) de 24h. Cela se manifeste, sur les documents de Madame la Principale, par la disparition d'un poste de lettres et par l'obligation du "dernier arrivant" en EPS de faire 6h en complément ailleurs.

Ceci pose des problèmes humains...mais là n'est pas le seul problème....ni le seul pénalisant le collège...et les élèves.

A ce petit jeu des réductions de postes il est vraisemblable que beaucoup de collèges se retrouvent, sur un de leur niveau, en dessous du seuil et donc avec une fermeture potentielle de classe. Nous c'est à 3 élèves (pronostiqués) près!! Il me paraît évident, une fois le poste DEFINITIVEMENT fermé, qu'en juin, une fois les effectifs "affinés", le nombre d'élèves à accueillir dépassera les 121.

Il faudra alors que l'IA ouvre à titre "provisoire" une classe. Pour son fonctionnement année il attribuera, c'est la règle, une dotation "provisoire" de 10 heures/poste...et c'est tout. Le reste de l'horaire en troisième, soit 16h, se fera en HSA (heures supplémentaires) qui seront prises sur les moyens propres à l'établissement attribués maintenant.

La conséquence, puisque le nombre de poste ne changera pas, c'est que beaucoup d'enseignants, qui devront à l'heure actuelle déjà faire des heures supplémentaires devront en assurer encore plus. Le seul "gagnant" (?) serait le collègue d'EPS qui ferait 3 heures sur cette troisième...et 3 heures d'ATP sur d'autres niveaux.

Ces heures se déduiront des moyens complémentaires et imposeront d'abandonner les soutiens, ATP et autres aides aux élèves....si ce n'est pas les groupes dans les disciplines expérimentales.

L'ensemble de la communauté scolaire, les enseignants par la charge horaire de travail, les élèves par l'attribution d'un minimum de moyens, sera pénalisée.

Il me semble qu'une seule solution s'impose...refuser les chiffres statistiques de l'IA et obtenir le maintien, même provisoire, de notre 5ième troisième.

S1 DU COLLEGE